

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° II-AE87

présenté par

Mme Robert-Dehault, M. Buisson, M. Chenu, M. François, Mme Galzy, M. Guiniot,  
Mme Hamelet, M. Jolly, Mme Le Pen, Mme Menache et M. Pfeffer**ARTICLE 35****ÉTAT B****Mission « Action extérieure de l'État »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Action de la France en Europe et dans le monde	0	0
Diplomatie culturelle et d'influence	0	5 599 333
Français à l'étranger et affaires consulaires	0	0
<b>TOTAUX</b>	0	5 599 333
<b>SOLDE</b>	-5 599 333	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement propose de revenir sur les augmentations de crédits supplémentaires alloués à la sous action « bourses - enseignement supérieur et recherche » de l'action n° 4 « enseignement supérieur et recherche » du programme 185 « diplomatie culturelle et d'influence ».

Aujourd'hui 36 % des étudiants déclarent sauter des repas régulièrement et un étudiant sur quatre éprouve des difficultés à se loger notamment en raison d'un parc immobilier de logement

universitaire pas assez développé. Les étudiants déjà présents sur le sol français sont en situation de précarité aggravée par l'inflation persistante. Lors d'une audition devant la Commission des affaires culturelles de septembre dernier, le président de France Université a déclaré que le budget 2024 ne parvenait pas compenser les déficits des universités provenant des revalorisations de salaires ou de la hausse des charges dues à l'inflation.

Le budget devrait être priorisé sur l'amélioration des conditions de vie étudiante en France avant de revaloriser les bourses à destination des étudiants étrangers.